

ADHESION INDIVIDUELLE : 45 euros										
COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENTS										
Coefficient familial	A	B	C	D	E	F	G	H	Hors VGP	Essonne
Tarifs par enfant jusqu'à 18 ans (incluant le solfège et les ateliers de musique d'ensemble)										
30 mn	240	300	375	429	492	556	616	682	750	700
45 mn	360	450	563	644	738	834	924	1023	1125	1050
Duo 50 mn	220	275	344	393	451	510	565	625	688	642
Tarifs par adulte (plus de 18 ans)										
30mn	295	369	461	526	605	683	757	839	923	861
45 mn	443	554	692	789	908	1025	1136	1259	1385	1292
Duo 50 mn	270	338	423	482	555	626	694	769	846	789
Réductions sur les tarifs des cours individuels :										
- 5% pour 2 élèves inscrits, 10% de réduction pour 3 élèves inscrits, 15% de réduction pour 4 élèves et plus. - 50% pour le même élève inscrit en 2ème instrument (durée max 30 mn). Réduction non cumulable avec les réductions ci-dessus.										
ATELIERS ET COURS COLLECTIFS										
Tarifs par enfant non inscrit en instrument : 240 €										
Tarif par adulte non inscrit en instrument										
Atelier orchestre et rock : 300 euros Atelier jazz (ados et adultes) : 240 € Ensemble vocal (ados et adultes) : 210€										
Tarif par adulte déjà inscrit en instrument										
Participation : 60€ par atelier. Ensemble vocal : 105€										
Réduction sur les tarifs des Ateliers (adultes et enfants non inscrits en instrument)										
- 50% sur le prix de l'atelier le moins cher pour le même élève inscrit dans deux ateliers										

Afin que le tarif maximum ne vous soit pas appliqué automatiquement, pour les cours en instrument vous devez faire calculer votre quotient familial en Mairie ou nous fournir les pièces justificatives

CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Mode de calcul

Le quotient familial est calculé en fonction des revenus imposables du foyer auxquels s'ajoutent les allocations familiales :

QUOTIENT = Revenus imposables + Allocations familiales / 12 mois / nombre de parts.

(1 parent = 1 part, 1 enfant = 1 part et 1 part supplémentaire si enfant ou adulte handicapé, parent isolé ou veuf).

Comparez votre quotient avec le tableau ci-dessous

Quotient familial (Habitants de VGP uniquement)			Coefficient
INF		294,00 €	A
ENTRE	294,01 €	428,00 €	B
ENTRE	428,01 €	621,00 €	C
ENTRE	621,01 €	902,00 €	D
ENTRE	902,01 €	1 308,00 €	E
ENTRE	1 308,01 €	1 898,00 €	F
ENTRE	1 898,01 €	2 751,00 €	G
SUP	2 751,00 €		H

En fonction de votre quotient vous pouvez déterminer le coefficient à prendre en compte pour déterminer votre tarif.

DOSSIER A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION

Aucun créneau horaire ne vous sera attribué si votre dossier est incomplet

1. justificatif de votre quotient familial délivré par la Mairie **ou** justificatif de domicile + dernier avis d'imposition + dernière attestation de paiement des allocations familiales (CAF),
2. mandat SEPA rempli et signé + un RIB/IBAN **ou** un chèque du montant global des frais d'inscription ,
3. le bulletin d'inscription rempli lisiblement et signé

Rencontre avec les professeurs pour finaliser les horaires
Jeudi 13 septembre 2018 à partir de 18h00

Reprise des cours
lundi 17 septembre 2017